



La société morale

TUNIS 12-16 JUILLET 2021

Tarifs d'inscription au Congrès 2021

Les tarifs d'inscription au Congrès 2021 sont maintenus inchangés. Les inscriptions déjà encaissées par carte bancaire pour le Congrès initialement prévu en 2020 restent valables sans condition.

L'inscription couvre la participation à l'intégralité du Congrès, du **12 au 16 juillet 2021** ; il n'est pas possible de fractionner l'inscription par journée de présence.

Les inscriptions au Congrès sont reçues en Euros par le secrétariat de l'AISLF. Les tarifs dépendent de la qualité de membre de l'AISLF (à jour de cotisation en **2021**) et du pays de résidence.

Un tarif spécifique est prévu pour les doctorant·e·s, membres ou non de l'AISLF.

Les congressistes et doctorant·e·s tunisien·ne·s ont également la possibilité, aux mêmes conditions de tarifs et de délais, de régler leur inscription en dinars tunisiens sur le compte du Congrès, à Tunis.

Les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions 2021 seront communiquées ultérieurement.

TARIF CONGRESSISTES

Pays à hauts revenus (1) • Paiement en Euros	Inscription précoce	Inscription tardive
Membres titulaires de l'AISLF, à jour de cotisation en 2021	220 €	300 €
Autres membres titulaires de l'AISLF Congressistes non membres de l'AISLF	320 €	400 €
Autres pays • Paiement en Euros		
Membres titulaires de l'AISLF, à jour de cotisation en 2021	110 €	140 €
Autres membres titulaires de l'AISLF Congressistes non membres de l'AISLF	150 €	180 €
Tunisie • Paiement en Dinars tunisiens		
Membres titulaires de l'AISLF, à jour de cotisation en 2021	360 TND	460 TND
Autres membres titulaires de l'AISLF Congressistes non membres de l'AISLF	500 TND	600 TND

(1) Les pays « à hauts revenus » sont définis par la Banque mondiale par un revenu national brut par habitant (RNB) égal ou supérieur à un seuil évalué chaque année (méthode Atlas). Les autres pays ont un RNB inférieur à ce seuil.

TARIF DOCTORANT·E·S

Tous pays • Paiement en Euros	
Membres non titulaires de l'AISLF, à jour de cotisation en 2021	50 €
Autres membres non titulaires de l'AISLF Congressistes non membres de l'AISLF	100 €
Tunisie • Paiement en Dinars tunisiens	
Membres non titulaires de l'AISLF, à jour de cotisation en 2021	160 TND
Autres membres titulaires de l'AISLF Congressistes non membres de l'AISLF	320 TND

Conditions d'inscription et de paiement 2021

Inscription

Les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions 2021 au tarifs précoce et tardif seront précisées ultérieurement.

Aucune inscription n'est possible après la date de clôture, ni en ligne, ni sur place à l'ouverture du Congrès.

Paieement

Le paiement des inscriptions est accessible uniquement en ligne, à partir de l'espace personnel ouvert sur ce site par chaque congressiste ou doctorant·e.

Quatre modes de paiement en Euros sont possibles (voire les modalités en ligne) :

- par carte bancaire en Euros, en ligne sur ce site ;
- par chèque émis en Euros et payable en France, à l'ordre de l'AISLF ;
- par bon de commande administratif émis en Euros à l'ordre de l'AISLF (France seulement) ;
- par virement bancaire en Euros, à l'ordre et sur le compte de l'AISLF.

Des modes de paiement en Dinars sont possibles, uniquement pour les congressistes et doctorant·e·s de Tunisie. Ils seront proposés en ligne à l'ouverture des inscriptions 2021.

Les inscriptions sont prises en compte à l'encaissement du règlement et donnent lieu à un reçu.

Les avantages liés à la cotisation à l'AISLF ne peuvent en aucun cas être rétroactifs.

Doctorant·e·s

Les doctorant·e·s doivent présenter un justificatif (attestation d'inscription en thèse) à l'ouverture de leur espace personnel sur ce site.

Non-participation au Congrès

La non-participation au Congrès ne donne lieu à aucun remboursement, sauf en cas de problèmes de santé, attestés par un certificat médical et à l'exclusion de toute autre cause. Dans ce seul cas, le remboursement est possible et donne lieu à une retenue de 30% pour frais de gestion.

Annulation du Congrès

En cas d'annulation du Congrès en 2021, toutes les inscriptions enregistrées seront intégralement remboursées.